



Membre des réseaux  
Réserve de biosphère  
(Unesco)  
Géoparc mondial Unesco  
Charte européenne  
du tourisme durable  
(Europarc)

Envoyé en préfecture le 05/04/2019

Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190328-2019\_CS\_26-DE

## Une autre vie s'invente ici

Délibération 2019 CS 26 du Comité Syndical

du Parc naturel régional du Luberon

### **Objet : CONVENTION DE REGROUPEMENT POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE**

L'an deux mille dix-neuf et le 28 mars à 17 h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 22 mars 2019, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 63 présents (44) ou représentés (19) pour 51 requis.

#### **Etaient présents :**

**Mesdames**, Danièle NEGRIN, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Mireille BOR, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Sabine GATIN, Dominique SANTONI, Sylvie FARE, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Elisabeth AMOROS.

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, André BERGER, Paul GRANIER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Claude BADOCC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, François DUPOUX, Gérard MATHERON, Jean-Pierre PEYRON, Ludovic BONNET, Alain SAGE, José YEVENES, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Jean-Alexandre MOUSSET, Frédéric SACCO, Paul FABRE, Christian CHENEZ.

#### **Avaient donné pouvoir :**

##### **Mesdames**

Mariane DOMEIZEL à Geneviève JEAN  
Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE  
Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT  
Christiane NAJI à Gisèle MAGNE  
Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON  
Jacqueline BOUYAC à Nathalie CZIMER-SYLVESTRE  
Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS

##### **Messieurs**

Sergio ILOVAISKY à Mickaël CAVALIER  
Michel RUFFINATTI à Roland PETIET  
Félix BOREL à Alain SAGE  
Philippe ROUX à Jacques DECUIGNIERES  
Christian AUTARD à André BERGER  
Didier PERELLO à Jean-Pierre LEROUX  
Francis FARGE à Claude BADOCC  
Christian RUFFINATTO à Alain CAHOUR  
Jérôme DE LUCA à Sabine GATIN  
Pascal DEPOISSON à Mireille BOR  
Philippe DAUMAS à Paule DAPRES  
Jean-François LOVISOLO à Dominique SANTONI

**Était également présente :** Isabelle CHANOURDIE, suppléante de la commune d'Ansouis

**Etaient excusés :** Mesdames Danielle BRUN, Noëlle TRINQUIER.

**Messieurs** Rémy RAYE, Christian MOUNIER, Max RASPAIL, Julien AUBERT.

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex  
Tél : 04 90 04 42 00 • [contact@parcduluberon.fr](mailto:contact@parcduluberon.fr) • [www.parcduluberon.fr](https://www.parcduluberon.fr)

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment son objectif B.2.11 « Conforter des pratiques naissantes d'économie d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables » ;

Vu les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon ;

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.221-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1664 du 29 décembre 2010, relatif aux Certificats d'Economies d'Energie, modifié par le décret n° 2014-1557 du 22 décembre 2014 ;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2014 fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur, modifié par l'arrêté du 30 décembre 2015 ;

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement Durable et Transition Energétique du 6 mars 2019 ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à la **majorité avec 2 abstentions** :

- **APPROUVE** le principe de regroupement, de collecte et de valorisation de Certificats d'Economies d'Energie par le Parc naturel régional du Luberon, tenant ainsi le rôle de « regroupeur », en partenariat avec les collectivités locales volontaires ;
- **ADOpte** le modèle de convention intitulé « Convention de regroupement pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie », joint au présent rapport, entre le Parc naturel régional du Luberon et collectivités locales volontaires ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



Dominique SANTONI